

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2020

Date de convocation et d'affichage : 23/09/20

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Boulanger Marcel, Bouclet Thierry, Drouillat Michèle, Dolléans Aurore, Chandelier Valérie, Christeaut Marie-Pierre, Miklos Charles, Beauchamp Cédric, Texier Victor.

Monsieur Victor Texier a été élu secrétaire.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 7 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Contrat d'assurance statutaire

Monsieur le Maire informe que le contrat d'assurance statutaire arrive à échéance le 31/12/2020. Le Centre de Gestion 28 propose d'adhérer au contrat de groupe actuel. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Fourrière Départementale

Monsieur le Maire propose que soit renouvelé le contrat avec la fourrière pour l'année 2021, pour un montant annuel de 340€. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Bornage des Bois et des Chemins

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de faire reborder plusieurs chemins car certains ne font plus la largeur initiale. Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire reborder tous les chemins concernés.

Chartres Métropole

- Commission des Impôts de Chartres Métropole : Suite à la demande de Chartres Métropole il est nécessaire de désigner un titulaire et un suppléant à cette commission intercommunale. Le conseil propose et approuve à l'unanimité : Monsieur Claude Gallet, Titulaire et Monsieur Marcel Boulanger, Suppléant.

- Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), concernant les compétences « gestion, entretien et maintenance des bouches et poteaux incendie », « archéologie préventive » et « gestion des eaux pluviales urbaines ». Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de délibérer pour acter la sortie du SICTOM, pour les communes concernées par l'entrée dans l'agglomération. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Correspondant Défense

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer un correspondant défense pour représenter la commune. Le conseil municipal nomme à l'unanimité Monsieur Charles Miklos.

Point sur les Travaux

Monsieur le Maire fait le point sur les divers travaux : remplacement des vitres à la salle polyvalente, avaloirs de la rue Maurice Viollette, réfection de la mare, réhabilitation du local dans la cour de l'école, création de deux bateaux, pose de nouvelles toilettes (mairie, bibliothèque et salle polyvalente), achat du camion, étude d'enfouissement des réseaux, étude de vidéo protection sur la commune. Monsieur le Maire invite les conseillers à réfléchir aux travaux pour 2021 : vitesse excessive dans Ymorville, trottoirs devant les constructions neuves à Ymorville, vitesse dans Allonnes, ...

Questions Diverses

Monsieur le Maire informe que l'entreprise Enedis va prochainement contacter les habitants de la commune afin de poser les nouveaux compteurs 'linky'.

Madame Martine Réau propose que la commune subventionne la maison du tourisme de la Beauce. Le conseil municipal approuve et décide, à l'unanimité, de verser la somme de 100€.

Monsieur Marcel Boulanger donne lecture des devis qu'il a reçu concernant la mise en sécurité du local technique. Suite à ces propositions le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place de l'abonnement de 49.90€/mois pendant 4 ans, avec la pose pour 480€, ainsi que l'extension de sécurité à l'arrière du bureau de la mairie, accueillant prochainement l'armoire de la vidéo protection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h20 et ont signé les membres présents.